



DOSSIER DE PRESSE

OBSERVATOIRE PRAETOR

Ouverture publique de l'observatoire de la résilience hospitalière

30 SEPTEMBRE 2026

PLUS DE 2 500 ÉTABLISSEMENTS

Une note de résilience, de A à E, pour les établissements de santé français, calculée selon une méthode identique pour tous.

GRATUIT, SANS COMPTE, SANS COOKIE

La consultation est entièrement libre. Aucune souscription, aucune donnée personnelle, aucune démarche commerciale.

DES DONNÉES EXCLUSIVEMENT OFFICIELLES

La note repose sur les seuls indicateurs publics officiels, sourcés et datés sur chaque fiche. La méthodologie est intégralement publiée.

UN DROIT DE RÉPONSE PERMANENT

Tout établissement mentionné peut faire publier gratuitement sa réponse, intégralement, sur sa fiche publique.

Édité par Nexcellis — SAS, RCS Bordeaux 889 309 225, Mérignac

Contact presse : contact@nexcellis.fr — questions et réponses par écrit exclusivement

COMMUNIQUÉ — L'ESSENTIEL

L'Observatoire Praetor ouvre au public le 30 septembre 2026. Il publie une note de résilience, de A à E, pour plus de 2 500 établissements de santé français.

La consultation est entièrement gratuite, sans compte et sans cookie. Chaque fiche présente la note, ses composantes, ses sources officielles et leurs dates. La méthodologie est intégralement publiée sur le site.

La note repose **exclusivement sur des indicateurs publics officiels**. Aucune donnée privée, aucune enquête propre, aucun jugement éditorial n'y entre.

« L'Observatoire agrège les indicateurs publics officiels en une note unique, de A à E, calculée selon une méthode publiée et appliquée à l'identique à plus de 2 500 établissements — le même régime pour tous. Notre institut de recherche a analysé la robustesse de nos indicateurs dans son premier working paper, conduit selon les standards OCDE/JRC applicables aux indicateurs composites. Cet audit, protocole préenregistré et données de réplication déposés publiquement, est sur le site de l'Institut Praetor : c'est le niveau d'exigence de l'ensemble. Et c'est aux patients, premiers destinataires de cette information, qu'il en est dû », déclare **Tarik Tarri**, président de Nexcellis.

Le working paper WP-2026-01 (Praetor Working Papers, Institut Praetor), son protocole préenregistré (DOI : 10.5281/zenodo.22077779) et son archive de réplication — données scellées, code, registre d'empreintes — (DOI : 10.5281/zenodo.22825425) sont déposés publiquement sur Zenodo.

Avant l'ouverture, chaque établissement a été informé par courrier et a pu vérifier sa fiche en avant-première, signaler une erreur et déposer un droit de réponse. Ces droits restent ouverts sans limite de durée après l'ouverture.

CE QU'EST L'OBSERVATOIRE — ET CE QU'IL N'EST PAS

L'Observatoire est un service de consultation publique de données officielles. Il agrège, selon une méthode publiée et identique pour tous, des indicateurs déjà publics, et les restitue établissement par établissement.

Ce qu'il n'est pas :

- **une certification** — la certification des établissements de santé est conduite par la Haute Autorité de santé (HAS), conformément au Code de la santé publique ;
- **un dispositif validé ou labellisé par la HAS** — l'Observatoire ne l'a jamais revendiqué ;

- **un jugement sur la qualité des soins délivrés** — la note synthétise des indicateurs publics, elle ne s’y substitue pas ;
- **un service payant** — aucune souscription, aucun compte, aucune donnée personnelle n’est requise pour le consulter.

Les notes et indices publiés sont figés à leur date de publication. Ils peuvent être cités et reproduits sous licence de citation : mention de la source, indication de la période, absence d’altération des valeurs.

LA NOTE DE L’OBSERVATOIRE : MÉTHODOLOGIE PUBLIQUE

La Note de l’Observatoire est une synthèse factuelle sur une échelle de A à E, calculée selon la méthodologie publiée sur le site, **identique pour tous les établissements**. Elle repose sur trois piliers d’indicateurs publics officiels :

PILIER	SOURCE OFFICIELLE	PONDÉRATION STANDARD
Certification	Décisions de certification HAS	50 %
Qualité des soins	Indicateurs IQSS — HAS BQSS	40 %
Expérience patient	Satisfaction e-Satis — HAS	10 %

Chaque fiche affiche la pondération standard et la pondération effective de l’établissement. Lorsqu’un pilier n’est pas couvert par une mesure publiée, son poids est reversé à la certification et la fiche l’indique explicitement, avec la date de la donnée officielle la plus récente.

Toutes les sources et leurs dates de publication figurent sur chaque fiche.

L’OBSERVATOIRE ET LA HAS : POSITION EXACTE

La méthodologie de l’Observatoire **n’a été ni élaborée, ni validée, ni cautionnée par la Haute Autorité de santé**. L’Observatoire ne l’a jamais prétendu et ne le prétendra pas.

L’Observatoire utilise les données publiques officielles, dont celles publiées par la HAS (décisions de certification, indicateurs IQSS, e-Satis), dans le respect de leurs conditions de réutilisation. La HAS a été informée de l’existence et du fonctionnement de l’Observatoire par courrier, préalablement à son ouverture.

L'Observatoire ne se substitue ni à la certification, ni à Qualiscope, le service d'information officiel de la HAS sur la qualité et la sécurité des soins, que les usagers sont invités à consulter. Il en propose une lecture complémentaire : une synthèse agrégée, datée, sourcée et comparable d'un établissement à l'autre, selon une méthode publiée.

DROIT DE RÉPONSE ET RECTIFICATION

Tout établissement mentionné dans l'Observatoire dispose, gratuitement et sans aucune souscription :

- d'un **droit de réponse**, publié intégralement sur sa fiche publique, sans modification ni commentaire de l'éditeur — seuls les contenus contraires à la loi sont refusés, en bloc et avec indication du motif ;
- d'un **droit de demander la rectification** des données qu'il estime inexactes.

La critique de la Note ou de la méthodologie n'est jamais un motif de refus. Ces droits sont permanents : aucune date limite ne les éteint.

Ces droits s'exercent depuis le compte vérifié de l'établissement ou par écrit auprès de l'éditeur (contact@nexcelis.fr). Les droits de réponse déposés sont publiés sur les fiches concernées et y demeurent accessibles aussi longtemps que la fiche l'est.

L'ÉDITEUR : PRAETOR SANTÉ, NEXCELLIS

L'Observatoire est édité par Nexcellis, SAS immatriculée au RCS de Bordeaux (889 309 225), dont le siège est à Mérignac. Praetor Santé regroupe trois expressions autonomes :

- **l'Observatoire Praetor** — consultation publique et gratuite de données officielles ;
- **l'Institut Praetor** — recherche : working papers publiés gratuitement, protocoles pré-enregistrés et archives de réplique déposés publiquement (Zenodo) ;
- **le Prédictif Praetor** — offre professionnelle payante, distincte de l'Observatoire.

L'étanchéité entre ces activités est **une règle contractuelle publiée** : la Note repose exclusivement sur des données publiques officielles ; les données internes des clients de la plateforme ne sont jamais intégrées à la Note ni aux indices territoriaux publics.

La consultation de l'Observatoire ne requiert pas de création de compte, ne donne lieu au dépôt d'aucun cookie et ne procède pas d'une démarche commerciale.

CONTACT PRESSE

L'Observatoire répond à la presse **par écrit exclusivement** : questions écrites, réponses écrites.

contact@nexcellis.fr — objet « Presse — Observatoire Praetor »

Documents publics disponibles sur le site : méthodologie complète de la Note, conditions générales, publications de l'Institut Praetor.